CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E15971** **VALABLE JUSQU'AU** **10/12/2026**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/02/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 648 202 406 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 020155330

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 782101B1244000/001522234/8

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 782101B1244000/001522234/8

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : CAMU FRERES

3 RUE DE LA CROIX VIGNERON
95160 MONTMORENCY

Téléphone : 01 39 64 78 93 **Fax :**

Portable : 06 20 17 24 36

Responsabilité légale :
CAMU JEROME GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : camufreres@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 354 445 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	15/10/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		15/10/2024
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	15/10/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 13:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.